

Sujet: [INTERNET] non conformité de l'affichage de l'avis d'enquête

De : emmanuel martin <

Date : Wed, 21 Sep 2022 08:55:39 +0000 (UTC)

Pour : "pref-ep-marisy-thieffrain@aube.gouv.fr" <pref-ep-marisy-thieffrain@aube.gouv.fr>

Martin Emmanuel

A

Monsieur Le Commissaire Enquêteur,

Objet : non conformité de l'affichage de l'enquête public

En tant que résident de Thieffrain, je vous informe que le format d'affichage de l'enquête publique **sur le tableau de la mairie** prévu à cet effet n'est pas conforme à l'arrêté du 24 avril 2012 fixant les caractéristiques et dimensions de l'affichage de l'avis d'enquête publique mentionné à l'article R. 123-11 du code de l'environnement.

Ce défaut d'affichage pouvant nuire à la bonne information de la population, je souhaiterai que l'actuelle enquête débutée le 19 septembre 2022 soit annulée et reportée ultérieurement avec un affichage conforme.

Vous trouverez en lien (ci dessous) les photos de l'affichage.

Veillez agréer, Monsieur, mes salutations distinguées.

Martin

[20220919_193722.jpg](#)

[20220919_193559.jpg](#)

[20220919_193633.jpg](#)